



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC BROME-MISSISQUOI  
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM  
SÉANCE DU 5 FÉVRIER 2019

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA  
SÉANCE DU CONSEIL DU 5 FÉVRIER 2019**

À une séance du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue le mardi 5 février 2019 à 19h30 à la Salle du Conseil, 118, avenue des Cèdres à Brigham. Sont présents à l'ouverture : Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers Daniel Meunier, Philippe Dunn Réjean Racine, Gisèle Thériault, Stéphanie Martin-Gauthier et Mireille Guay et sous la présidence du maire, Monsieur Steven Neil.

Assiste également à la réunion : Monsieur Pierre Lefebvre, directeur général et secrétaire-trésorier.

**2019-035  
ADMINISTRATION  
MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE**

**ATTENDU** que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

**ATTENDU** que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

**ATTENDU** que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

**ATTENDU** qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

**ATTENDU** que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

**ATTENDU** que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

**ATTENDU** que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale.

Il est proposé par Réjean Racine, secondé par Mireille Guay et résolu unanimement :

- De proclamer la municipalité alliée contre la violence conjugale et appuyer le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale;
- Que cette résolution soit envoyée à la députée de Brome-Missisquoi, Madame Isabelle Charest, récemment nommée ministre de la Condition féminine.

Copie certifiée conforme,  
ce 6<sup>e</sup> jour de février 2019

---

Pierre Lefebvre  
Directeur général et secrétaire-trésorier